
Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)*

Thomas Alam



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhsh/9520>
DOI : 10.4000/11qtk
ISSN : 1963-1022

Éditeur

Éditions de la Sorbonne

Édition imprimée

Date de publication : 28 mai 2024
Pagination : 183-187
ISBN : 979-10-351-0963-9
ISSN : 1622-468X

Ce document vous est fourni par Campus Condorcet



Référence électronique

Thomas Alam, « Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)* », *Revue d'histoire des sciences humaines* [En ligne], 44 | 2024, mis en ligne le 28 mai 2024, consulté le 22 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rhsh/9520> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11qtk>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

« Un livre à brûler ? » On est assurément tenté de reprendre le titre du premier chapitre d'*Homo Academicus* utilisé par Pierre Bourdieu pour mettre en garde tout autant sur l'excès de proximité que sur le soupçon de la dénonciation. Les auteurs ne s'en cachent pourtant pas ; le livre est né d'une « colère », mais aussi d'un « trouble » : comment se fait-il que les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), « qui ne pouvaient être mises sans notre concours, ont fini par s'imposer comme inévitables » (p. 8) ? Sans jamais postuler l'existence d'un « complot » ou d'un dessein réformateur bien identifié, l'ouvrage retrace utilement dans les deux premiers chapitres (« Les réformes vues d'en haut » et « Borner le champ des possibles ») la fabrication incrémentale d'un « sens commun réformateur », en distinguant quatre séquences : la mise en place des outils du pilotage centralisé (2004-2007), avec les nouvelles bureaucraties managériales que sont l'Agence nationale de la recherche (ANR) – qu'appelait paradoxalement de ses vœux le mouvement Sauvons la recherche – et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ; le « big bang des réformes » sous Nicolas Sarkozy, avec notamment la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2009 modifiant les équilibres de la loi Savary de 1984 et le développement des financements d'excellence par le biais du grand emprunt ; la « consolidation » des réformes sous la présidence de François Hollande avec l'incitation à la fusion des universités ; la radicalisation sous Emmanuel Macron (loi relative à « l'orientation et à la réussite des étudiants » et Parcoursup, ordonnance de décembre 2018 rendant possibles les Établissements publics expérimentaux, droits d'inscription différenciés). La sédimentation des différents dispositifs destinés à promouvoir l'« autonomie » (relative) des universités et leur supposée « excellence » finit par faire système et modifie radicalement le gouvernement des universités : apparition de « présidents-patrons » et affaiblissement des conseils centraux et de la « démocratie universitaire », différenciation des universités au profit de celles jugées les plus excellentes (membres de l'association Udice), mise en compétition accrue et reprise en main par l'État du pilotage des universités, notamment par l'inadéquation des subventions pour charge de service public qu'il convient de combler par la participation à des appels à projets tous azimuts et la recherche de « ressources propres ».

En accordant moins d'intérêt au rôle des idées, mais davantage à ceux et celles qui les portent et les mettent en œuvre, Laillier et Topalov démontrent combien l'efficacité de ces transformations supposait l'enrôlement d'un personnel dont les dispositions étaient congruentes. Le mérite de l'ouvrage est de restituer une enquête prosopographique convaincante sur les caractéristiques distinctives des pionniers de la réforme au sein du ministère, qui vont prendre la tête des nouvelles agences de pilotage (dont les directions sont nommées et non élues), des premiers établissements

parisiens fusionnés, qui vont coloniser le CNRS (dont la direction est à l'origine hostile aux réformes) ainsi que les profils de leurs complices parmi les évaluateurs des agences, à la tête des universités et de la Conférence des présidents d'université (CPU, aujourd'hui France Universités), profils qui se distinguent de ceux des mandarins de l'« ancien régime »¹. C'est tout l'intérêt de la vue d'ensemble qu'offre le chapitre VII – « Les nouveaux dirigeants de la science » – que d'articuler les traits saillants des quatre chapitres précédents, qui portent sur les différents lieux réformateurs. « En forçant un peu le trait, nos résultats suggèrent trois moments successifs : le temps des grands scientifiques, celui des notables bureaucratisés, celui, enfin, des ingénieurs de la R&D » (p. 278-279).

Le chapitre III – « Le ministère aux commandes » – souligne d'abord combien le processus réformateur s'inscrit dans des luttes bureaucratiques internes qui bénéficient à la direction de la technologie, l'une des trois directions ministérielles avant 2006 avec la direction générale de l'enseignement supérieur et la direction de la recherche. La création de la direction générale de la recherche et de l'innovation n'a pas été une « simple mesure administrative » (p. 121), puisqu'elle marque la marginalisation des chercheurs issus de l'état-major du CNRS au profit des ingénieurs d'état, souvent engagés précédemment dans la recherche et développement (R&D) au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) ou à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), et particulièrement ajustés aux principes de l'« économie de la connaissance », promue par la stratégie européenne de Lisbonne au début du ^{xxi}^e siècle, d'une recherche au service de l'économie et de l'innovation. Ces « soldats de la réforme » (p. 154) colonisent également la direction des organismes de recherche, dont celle du CNRS. La séquence marque par ailleurs la complicité de la CPU et son « sacre » (p. 107), tant elle fournit à partir de la seconde moitié des années 2000 nombre de conseillers ministériels ou présidentiels influents et de dirigeants de la direction générale de l'enseignement supérieur, dont le profil épouse parfaitement celui des nouveaux présidents-managers d'université. La carrière de Thierry Coulhon, retracée page 131, incarne ces transformations sociologiques ainsi que le glissement du centre de pouvoir au profit des « machines réformatrices » : ancien président d'une petite université périphérique francilienne et vice-président de la CPU, membre du cabinet de Valérie Pécresse, directeur du programme Campus d'excellence au Commissariat général à l'investissement, président de l'un des principaux Idex (pour « Initiatives d'excellence ») parisiens, conseiller présidentiel

¹ À la différence des profils mandarinaux des années 1970, les nouveaux patrons des universités se sont installés durablement dans la fonction de président, délaissant les activités ordinaires de professeur. Investis très tôt dans des tâches administratives qui les éloignent des amphithéâtres et de la vie de laboratoire, ils et elles ne disposent pas de titres universitaires très solides ; ils et elles ont construit une carrière sur un engagement bureaucratique irréversible, « rêvant d'une fin de carrière dans un rectorat, un corps d'inspection ou une administration centrale » (p. 248), voire plus haut encore (cas de Frédérique Vidal ou de Sylvie Retailleau).

d'Emmanuel Macron, puis président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Le chapitre IV étudie plus spécifiquement les « machines à réformer » que sont l'ANR – guichet quasi unique de financement de la recherche sous la forme d'appels à projets – et l'AERES (devenue HCERES en 2013) – l'agence d'évaluation « indépendante » des unités de recherche et d'établissements de formation – dont les notations et classements guident les allocations de ressources et redéfinissent les normes professionnelles. « Bras armés du ministère », ces deux agences complémentaires contribuent à invisibiliser l'influence de ce dernier. Elles sont devenues des espaces de carrière pour des « bureaucrates de la science – la plupart masculins » (p. 166) par le biais d'un recrutement endogène ou au sein des acteurs institutionnels devenus majeurs que sont le CEA, l'Inserm, l'Inria, l'Institut français du pétrole (IFP) ou le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) – dont la conception hétéronome de la science est ajustée aux enjeux. Le chapitre V – « Reprogrammer l'évaluation » – montre que si l'évaluation réalisée par les agences procède toujours d'une évaluation par les pairs (et suppose donc d'enrôler une armée d'experts universitaires), les critères sont devenus ceux des spécialistes du « management qualité ». L'analyse prosopographique des organisateurs de l'évaluation, nommés, des agences et des membres, élus, du Comité national de la recherche scientifique et du Conseil national des universités permet de dégager différents profils : le « scientifique » (distinctions scientifiques, direction de revues et de sociétés savantes), l'« administrateur » (responsabilités pédagogiques, direction de laboratoire, d'école doctorale) dont la carrière, pour le dire comme Bourdieu, est fondée sur « le pouvoir universitaire » plus que sur le « prestige scientifique », et enfin le « grand patron », qui cumule tous les capitaux. Il est tout à fait remarquable que l'AERES ait réussi à évincer de l'évaluation de la recherche les universitaires les plus dotés en légitimité savante, là où l'ANR est parvenue à faire largement collaborer ces derniers à « l'évaluation de la recherche sur projet et, ainsi, donner à son "pilote" politique par l'agence une forme de légitimité » (p. 203).

Le chapitre VI – « Les nouveaux patrons d'université » – montre que « les réformes, en radicalisant la différenciation des universités, ont aussi différencié leurs présidents » (p. 250). Leur carrière s'allonge, leur fonction se professionnalise et repose sur des profils d'administrateurs locaux ajustés aux réformes plus que sur les profils mandarinaux des années 1970. Ce sont ces profils que l'on retrouve au sein de la direction de la CPU – qui puise, sans surprise, davantage parmi les universités labellisées « excellentes » –, mais dont la fidélité canine au ministère et à ses projets subversifs reste une énigme. Dans le chapitre VII – « Réforme et gouvernement de la science : notre point de vue » –, les auteurs font œuvre de réflexivité (« le peintre est dans le tableau »), ce qui autorise à renouveler la question posée en introduction de cette recension. Si l'ouvrage se distingue de ceux des sociologues experts des politiques de l'ESR, dont les travaux teintés de positivisme guident, rationalisent les réformes et contribuent à

les légitimer², il se démarque aussi de ceux des sociologues critiques qui concluent de manière expéditive à l'imposition extérieure d'un modèle d'université néo-libérale³. On ne peut qu'être en accord avec les auteurs qui se situent dans un entre-deux : il ne s'agit pas de la mise en œuvre d'un « paradigme » cohérent et identifié, ni d'une série de réformes désordonnées sans aucune rationalité, mais bien d'une « doctrine » qui s'est construite à mesure de son effectivité.

Surtout, et c'est en cela que l'ouvrage est fondamental, l'attaque frontale vis-à-vis de l'autonomie de la science et des savants repose sur « les déplacements du pouvoir sur le gouvernement de l'ESR qui résultent des réformes et en sont, à notre avis, le cœur » (p. 324). L'enquête prosopographique qui soutient la thèse est tout à fait remarquable. Elle repose sur une base de données comprenant 15 000 personnes – plus de 500 carrières ont été retracées – et l'ouvrage n'offre ici qu'une partie émergée de l'iceberg : on peut regretter ainsi l'absence de mise en forme graphique d'analyses des correspondances multiples ou d'infographies restituant trajectoires et réseaux. On regrette davantage le caractère francocentré de l'étude, négligeant tout à la fois le poids du capital cosmopolite qui découle du multipositionnement international des acteurs clés de la réforme, le rôle des consultants des quelques cabinets de conseil spécialisés qui ne sont guère étudiés, et assurément des membres du jury international Idex, dont les avis, recommandations et conditions structurent les « stratégies » des universités candidates. Enfin, concernant la complicité des universitaires, le « trouble » des auteurs nous semble seulement partiellement dissipé. En effet, si on les rejoint dans leur analyse de dispositions qui engagent au consensus réformateur et dans les références théoriques à la sociologie des institutions qui posent, avec Bourdieu et Jacques Lagroye⁴, que les membres de l'institution sont et font l'histoire médiante des institutions sans pour autant « subir leur rôle », il manque alors une pièce importante au puzzle. Pour le dire de manière plus positive, l'ouvrage ouvre un vaste chantier de recherche ethnographique par archives, entretiens, observation multisituée, voire participation observante pour informer les stratégies, les contraintes institutionnelles concrètes et les injonctions contradictoires avec lesquelles universitaires et équipes

² Voir par exemple, Musselin, C., « Évolutions organisationnelles des universités », dans CPU, *Autonomie des universités. Actes du colloque annuel, Lille, 22-23 mars 2001*, p. 31-34, en ligne : https://franceuniversites.fr/wp-content/uploads/2013/09/Actes_ColloqueCPU2001.pdf (consulté le 8 mars 2023) ; ou encore, de la même auteure, *Propositions d'une chercheuse pour l'université*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.

³ Voir les publications de collectifs universitaires militants, comme celles de l'Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche (ARESER), fondée en 1992 et présidée par Pierre Bourdieu jusqu'à son décès – *Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une université en péril*, Paris, Raisons d'agir, 1997 ; *Les ravages de la modernisation universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007 ; *La dérégulation universitaire. La construction étatisée des « marchés » des études supérieures dans le monde*, Paris, Syllepse, 2015 –, ou encore Abélard, *Universitas calamitum*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2003 ; et Brisset, C.-A. (dir.), *L'université et la recherche en colère*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 2009.

⁴ Voir notamment Lagroye, J., « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, 38, 1997, p. 7-17 ; et Lagroye, J., Offerlé, M. (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011.

présidentielles se débattent dans un horizon des possibles redéfini. Quel degré de réflexivité les anime eu égard aux « nouveaux dispositifs coercitifs invisibles » mis en place (p. 322), dont les derniers avatars, après les AAP Idex et I-Site, sont les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ? Sans recourir à une forme de mentalisme sur les croyances des acteurs – dont les auteurs se défendent d'ailleurs –, on s'interroge sur le caractère enchanté de cet engagement, sur l'apathie et la résignation des collègues et au fond sur les espaces de résistance disponibles. Autant de questionnements qui compléteraient utilement un tableau bien sombre du gouvernement de l'ESR.

Thomas Alam

Univ. Lille, CNRS, UMR 8026 – CERAPS – Centre d'études administratives,
politiques et sociales, F-59000 Lille, France